

Nantes, le 17 novembre 2020

Commission permanente du vendredi 13 novembre 2020

Former plutôt que licencier

La Commission permanente, réunie le vendredi 13 novembre à l'Hôtel de Région, a voté une enveloppe complémentaire de 3 000 000 € pour le **dispositif « Former plutôt que licencier »** du plan de relance voté les 9 et 10 juillet dernier par l'Assemblée régionale des Pays de la Loire. Ce dispositif doté de 6M€ consiste d'une part à abonder les comptes personnels de formation des salariés ligériens dont les entreprises relèvent des secteurs fortement impactés par la crise (3M€) et, d'autre part, à passer des conventions avec les 11 OPCO sectoriels (3M€ votés les 9 et 10 juillet).

« Dans ce contexte de crise, la Région, souhaite intervenir de manière volontariste, en complément des compétences et responsabilités de l'Etat, des employeurs et des Partenaires sociaux – au-delà des compétences que la Loi lui confie en matière de formation professionnelle continue - afin d'aider les salariés des entreprises ligériennes en difficulté à se reconvertir. » précise Christelle Moraçais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Ces conventions permettent aux OPCO de compléter les prises en charge de financements de coûts pédagogiques de formation dans le cadre de « Plan de développement des compétences » d'entreprises ligériennes (formation à l'initiative de l'employeur).

Dans les secteurs fortement impactés par la crise, l'abondement des CPF permet d'accompagner par la formation la reconversion ou le maintien dans l'emploi. La mise en œuvre sera opérationnelle dès le 1er trimestre 2021 via l'application MonCompteFormation. L'abondement de CPF par la Région dans ce cadre permettra de doubler le montant des droits inscrits sur les comptes des salariés concernés avec un plafond de 1 500 €. Avec la mobilisation d'une enveloppe de 3 000 000 €, l'objectif est de cofinancer la formation d'au moins 2 000 salariés ligériens.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92